



**PRÉFET
DU GERS**

Liberté
Égalité
Fraternité



Mensuel
Sécurité
Routière
32

Observatoire Départemental Sécurité Routière

Les chiffres du mois de mars 2021

Sources : Gendarmerie Nationale et Sécurité Publique

Tués
Blessés
Accidents corporels

0

14

11

Evolution / mars 2020



0



23



5

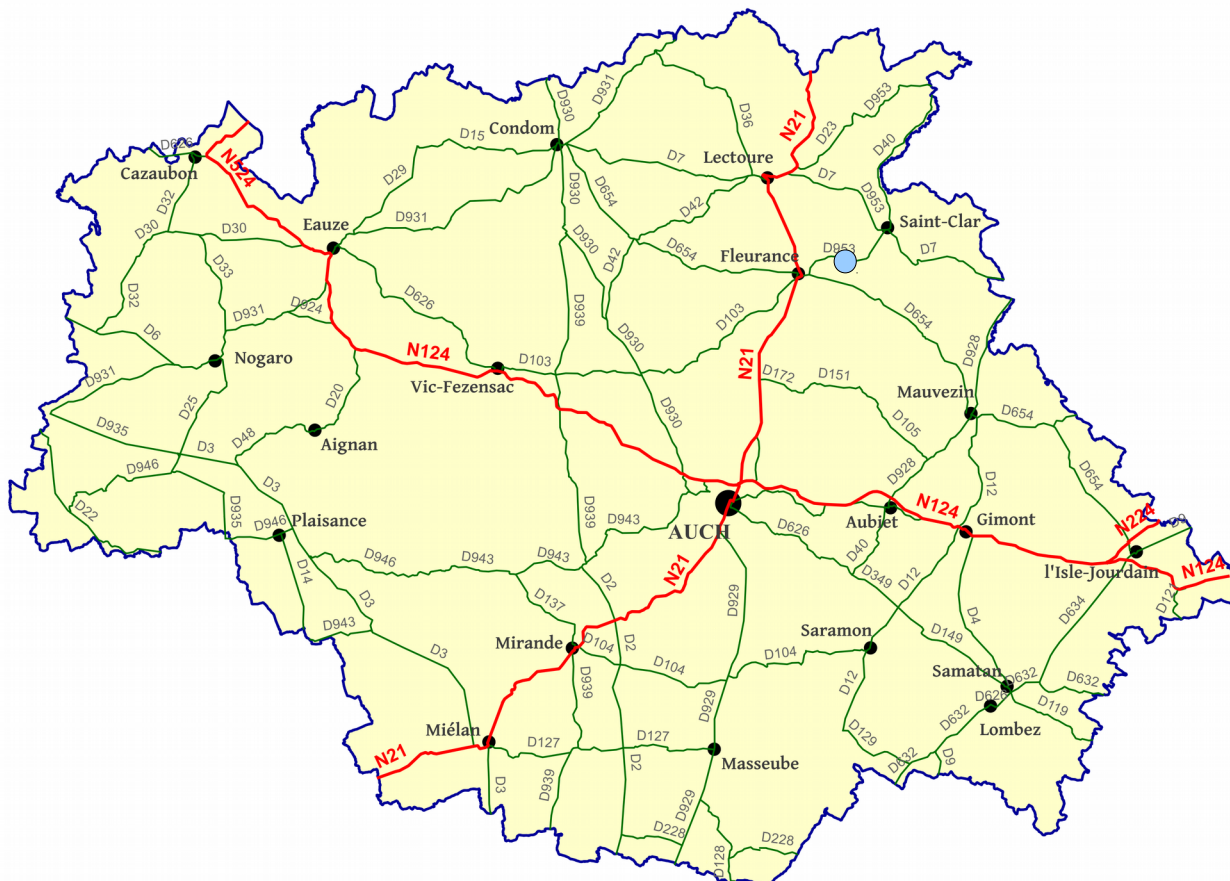
Direction
Départementale
des Territoires
du Gers

Observatoire
Départemental
Sécurité
Routière

Coordonnées:

19, place du Foirail
BP 342
32 007 Auch Cedex
Tél: 05 62 61 46 46
Fax : 05 62 61 46 64

Accidents mortels 2021

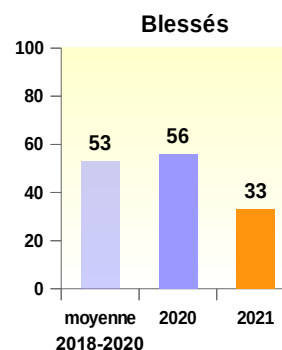
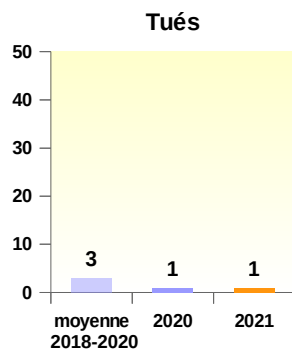
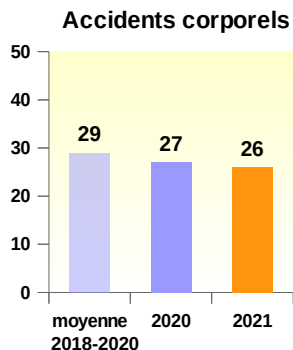


● du mois

● depuis le début de l'année

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Les chiffres depuis le début de l'année



Les chiffres sur les 12 derniers mois

Bilan sur les 12 derniers mois	Accidents corporels	Tués	Blessés
Avril 2020 – Mars 2021	105	11	131
Avril 2019 – Mars 2020	157	16	208
Evolution	- 33 %	- 31 %	- 37 %

Quelques conseils et rappels de prévention

Conduite et vieillissement

Avec l'âge, des altérations physiologiques apparaissent :

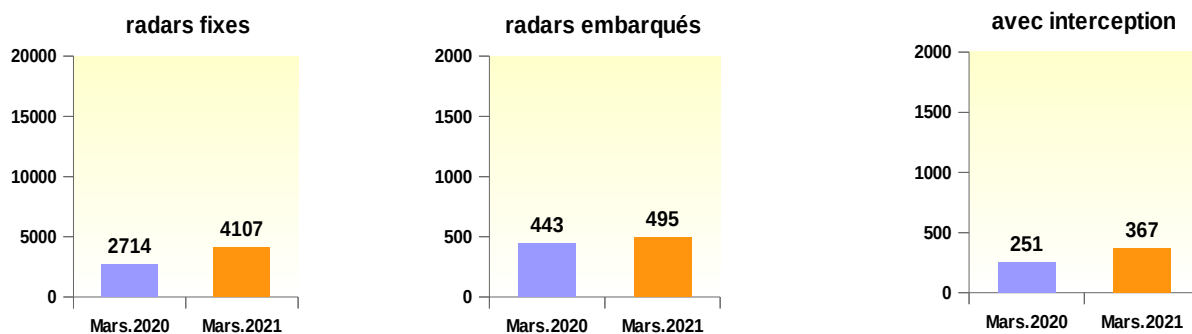
- Diminution de l'acuité, du champ visuel et baisse de la vision.
- Altération de la perception de la luminosité, des contrastes et des couleurs, et diminution de la résistance à l'éblouissement. Le temps de récupération d'un œil ébloui augmente avec l'âge. Quand il faut 10 secondes à 25 ans, cela peut mettre jusqu'à 2 minutes chez les plus de 40 ans.
- Affaiblissement de la qualité de l'audition : difficulté à discerner les sons et à localiser leur origine ; cela entraîne une diminution des réflexes et des difficultés à se concentrer.
- Gêne pour certains mouvements (rotation de la tête, gestion des pédales, ...).

Ces changements modifient progressivement l'aptitude à la conduite ; mais dans la plupart des cas, il est possible de pallier à ces déficiences et d'adapter son comportement pour la conduite.

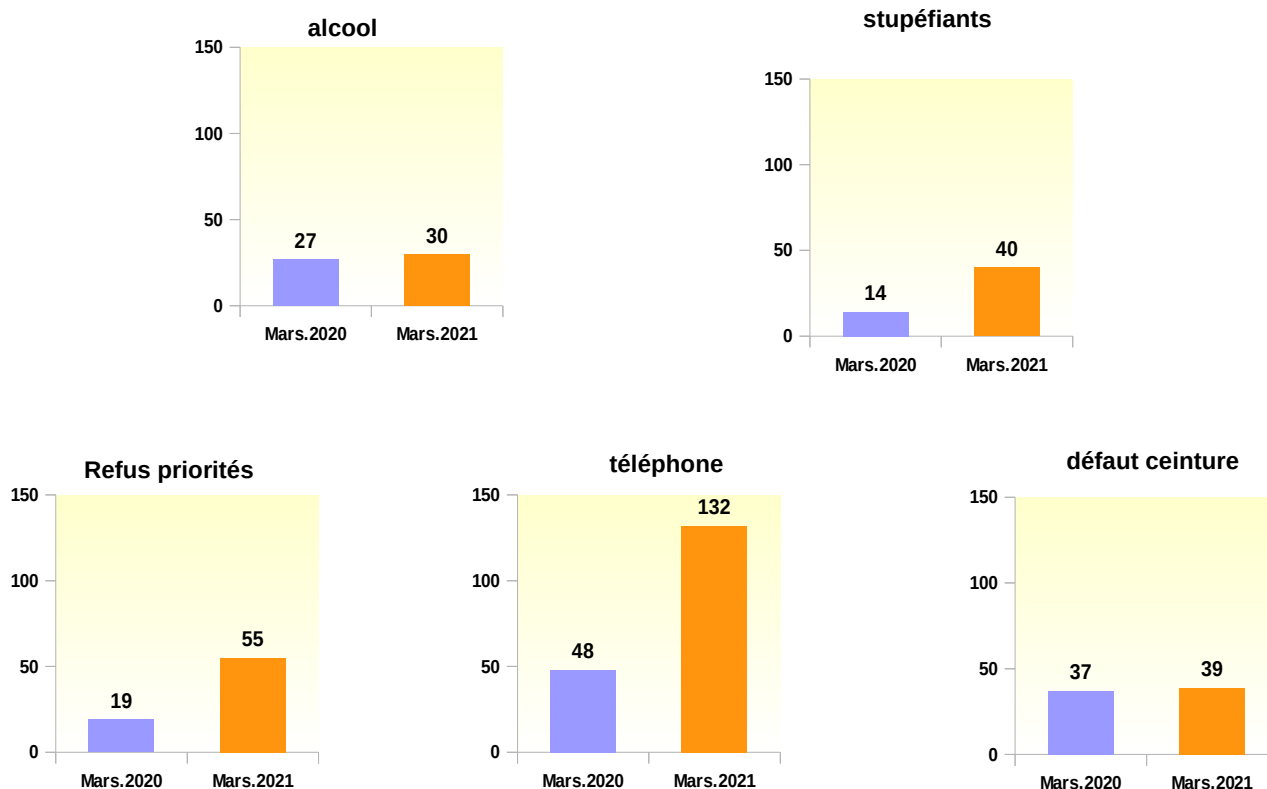
Par exemple :

- Effectuer une remise à niveau auprès d'une Auto-école permet de faire le point sur sa conduite, et de revenir sur les évolutions du code de la route.
- Consulter un professionnel de santé. Il est indispensable pour tout conducteur de veiller à son état de santé, et d'avoir une pleine conscience de ses capacités. Il est important de vérifier ses fonctions sensorielles (vue et ouïe), cérébrales, sensibles (mouvement, vitesse) et motrices.
- Adapter son véhicule à ses capacités. Des équipements automobiles peuvent faciliter la conduite : boîte de vitesse automatique, aides à la conduite, réglage électrique des rétroviseurs, etc. Ils permettent de se concentrer pleinement sur la route.

Contrôles vitesse (nombre d'infractions)



Autres contrôles (nombre d'infractions)



Réglementation – Sanctions

Sur la route, il n'y a pas de petite infraction. Même une absence de clignotant peut avoir des conséquences dramatiques. Il faut bien savoir qu'**Une infraction au Code de la route est à l'origine de 9 accidents sur 10**. Quelques exemples :

- **Changement de direction sans avertissement préalable** : amende forfaitaire de 35 euros, retrait de 3 points sur permis de conduire, suspension du permis de conduire (jusqu'à 3 ans)
- **Non-respect des distances de sécurité entre deux véhicules** : Amende forfaitaire de 135 euros, retrait de 3 points sur permis de conduire, suspension du permis de conduire (jusqu'à 3 ans)
- **Franchissement de ligne continue** : amende forfaitaire de 135 euros, retrait de 3 points sur permis de conduire, suspension du permis de conduire (jusqu'à 3 ans)
- **Refus de priorité (feu rouge, stop, cédez le passage) ou circulation en sens interdit** : amende forfaitaire de 135 euros, retrait de 4 points sur permis de conduire, suspension du permis de conduire (jusqu'à 3 ans)